



## LE RESEAU EN MOUVEMENT

### Des volontaires au service des PIMMS



L'Union Nationale des PIMMS a depuis 2 ans l'agrément auprès de l'Agence du service civique pour permettre au réseau des PIMMS de recruter des volontaires et compléter

ainsi l'accueil des publics.

Il s'agit de permettre à des volontaires de réaliser des missions d'appui auprès des médiateurs. En effet, le volontaire est amené à assurer du pré-accueil auprès des publics (services rapides, orientation, information, accompagnement à l'usage d'Internet) et à apporter sa contribution pour la mise en place et l'animation d'ateliers collectifs sur diverses thématiques (maîtrise des énergies, consommation de l'eau, le tri des déchets, la mobilité, le numérique...).

Leur présence dans les PIMMS facilite le travail des médiateurs qui doivent accompagner les publics de plus en plus nombreux sur des problématiques parfois lourdes nécessitant une mobilisation importante avec des étapes successives et essentielles à respecter pour faire aboutir les médiations.

Les PIMMS font désormais appel au Service civique pour 4 grandes actions qui viennent compléter les missions des médiateurs et faciliter l'accueil des publics dans les PIMMS :

- faciliter l'accès aux services publics et aux droits sociaux,
- promouvoir la mobilité sur le territoire,
- favoriser le développement durable et maîtriser les énergies,
- accompagner le public usager dans l'utilisation des nouveaux outils numériques et faciliter l'inclusion numérique.

En 2017 se sont plus de 30 volontaires qui ont appuyé les médiateurs dans les PIMMS. En 2018, nous attendons 200 volontaires auprès des médiateurs pour une complémentarité d'action au service des publics.

### Obtention de la norme à la médiation sociale : la certification réseau



La certification est le processus qui permet de s'assurer de la bonne mise en œuvre des exigences de la norme.

Elle repose sur un référentiel qui transpose le cadre de la norme en exigences et en éléments de preuves, ainsi que sur un audit de l'AFNOR réalisé au sein de notre réseau des PIMMS.

Suite à la publication de la norme XP X60-600, le 13 décembre 2016, le référentiel a été signé le 5 décembre 2017.

L'Union Nationale des PIMMS est engagée dans cette démarche certification pour l'ensemble du réseau, avec l'appui du CGET et du Secrétariat Général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation. France Médiation accompagne les grands réseaux de médiation : la Fondation Agir contre l'exclusion, la Fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'Île de France et l'Union Nationale des PIMMS dans l'appropriation de la démarche.

Cet accompagnement se traduit par l'animation par France Médiation de 4 ateliers, démultipliés sur 5 régions (IDF, HdF) AURA, PACA, Bretagne et région Nantes).

Ces 4 ateliers s'organisent autour de 4 thématiques : cadrer, structurer, gérer et évaluer. Ils ont été dispensés en 2017 et seront renouvelés en 2018, afin que chacun de nos PIMMS puisse intégrer cette démarche certification. L'objectif étant que le réseau des PIMMS obtienne la certification afaQ en 2019 !

## LES PIMMS : Cap sur les PEC

### Parcours Emploi et Compétences



Le gouvernement a acté la transformation des contrats aidés en Parcours Emploi et Compétences. Des contrats aidés moins nombreux, mieux ciblés et plus efficaces, c'est la philosophie du Rapport "[Donnons-nous les moyens de l'inclusion](#)" remis par Jean-Marc Borello à la Ministre du travail le 16 janvier 2018.

Les modalités de mise en œuvre viennent d'être précisées par la [circulaire du 11/01/2018](#).

Principaux changements :

- Une sélection des employeurs (associations et collectivités) en fonction de leur capacité à accompagner les salariés vers l'insertion professionnelle (formation, acquisition de compétences au cours du contrat). Les CUI-CIE, secteur marchand, sont supprimés sauf exception.



- Un taux de prise en charge moyen par l'État de 50% pour les CUI-CAE (60% en outre-mer).
- La création d'un Fonds d'inclusion dans l'emploi, permettant aux Préfets d'avoir une plus grande liberté dans la répartition des contrats aidés.
- Parmi les 200 000 Parcours Emploi et Compétences prévus, 136 000 parcours en France Métropolitaine (hors contingent Education Nationale et hors réserve nationale).

L'Union Nationale des PIMMS est à l'étude des PEC afin de pouvoir s'assurer de l'éligibilité des PIMMS à recourir à ces nouveaux « parcours ».

## LES ENERGIES DES PIMMS

### La médiation numérique

Parmi les grands chantiers qui animeront le réseau des PIMMS en 2018, le numérique tiendra sa place et plus particulièrement la médiation numérique.

Les PIMMS sont reconnus sur les territoires comme des acteurs clefs pour renforcer l'inclusion numérique. Si l'accès aux droits reste central dans l'accompagnement numérique des usagers, en cohérence avec le cœur d'intervention des PIMMS, d'autres besoins sont eux aussi forts et poussent certains PIMMS à élargir leur offre de services (formations, ateliers, accompagnement aux loisirs...) en faisant valoir sur leur territoire une réelle expertise dans le domaine.

Les besoins en matière de médiation numérique vont croissant dans l'accueil des publics en PIMMS.

La dimension stratégique de cette intervention nous amène à bien structurer l'offre d'accompagnement à travers l'élaboration d'une vision commune dans notre réseau et d'un plan d'actions permettant d'identifier les freins et leviers.

L'Union Nationale des PIMMS a mobilisé la Start Up sociale WeTechCare pour appuyer le réseau dans cette réflexion.

Pour cette première étape, WeTechCare va nous permettre de calibrer le rôle des PIMMS autour des enjeux numériques via un panorama des pratiques et à formaliser la vision commune du réseau.

Ces travaux seront repris par un groupe de travail interne au réseau qui s'attachera à traduire cette vision commune en plan d'actions.

Acteurs reconnus dans la lutte contre l'exclusion numérique, la voix des PIMMS sera portée par sa tête de réseau lors des auditions menées dans le cadre de la stratégie nationale d'inclusion numérique [« Ensemble pour un numérique inclusif »](#) en février prochain.

### Actualité Point Conseil Budget (PCB)

En novembre 2017, Mme Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé a nommé Olivier Noblecourt Délégué interministériel afin qu'il impulse la politique interministérielle de prévention et de lutte contre la pauvreté, en direction notamment des enfants et des jeunes. Il a été chargé dans un premier temps de conduire la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés au plan national et local qui doit déboucher en mars-avril 2018 sur un document stratégique et un plan d'action. L'objectif de cette grande concertation est d'investir socialement pour que les enfants pauvres aient plus de chances de s'en sortir.

A partir du premier trimestre 2018, il veillera à la mise en œuvre des mesures qui découleront de la stratégie, en lien avec l'ensemble des ministères et des acteurs. L'Agence nationale des Solidarités actives, animateur du réseau des Points Conseil Budget (label que 3 PIMMS ont obtenu : Antony, Artois Gohelle et Valenciennes) informe que les éléments qui résulteront de ces travaux seront essentiels pour le réseau des PCB ; Olivier Noblecourt ayant présidé le CCAS de Grenoble, où les premières expériences qui ont inspirées les PCB ont eu lieu. Il est donc particulièrement bien informé des enjeux du réseau des PCB. A suivre....

### VŒUX 2018

